

PAYS : BRESIL

Nom de l'OSC partenaire:

ASA – Articulação do Semiárido Brasileiro

Noms des principaux partenaires locaux impliqués :

L'Articulation du Semi-Aride est un réseau de plus de trois mille organisations de la société civile brésilienne qui agissent pour défense, diffusion et mise en œuvre, y compris à travers de politiques publiques, du projet politique de la « cohabitation harmonieuse avec le Semi-aride ». Elle réunit des syndicats ruraux, des associations d'agriculteurs et agricultrices, des coopératives et ONG. Ce réseau connecte des personnes organisées au sein d'entités qui agissent dans tout la région semi-aride brésilienne pour la défense des droits de ses peuples et de ses communautés.

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au partenaire (tranche 2) : R\$ 1.204.672 (200.779 €)



Région d'intervention : Semi-Aride brésilien (10 Etats brésiliens, dont 9 à la région Nord-Est).

1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Le Semi-aride brésilien occupe 12 % du territoire national (1,03 millions de km²) et comprend 1.262 municipalités (selon les délimitations établies par les pouvoirs publics en novembre 2017). Environ 27 millions de Brésiliens y habitent (12 % de la population du pays). La propriété de la terre, l'accès à l'eau, la propriété des moyens de communications sont historiquement très concentrés dans les mains d'une petite élite, qui en fait des instruments de pouvoir. 1,3% des unités de production rurales avec plus de mille hectares (les latifundia) concentrent 38% des terres, tandis que 1,5 millions de familles agricultrices (28,5 % de l'ensemble de l'agriculture familiale brésilienne) occupent seulement 4,2% des terres aptes à l'agriculture dans le Semi-aride. Cette situation génère des très hauts niveaux d'exclusion sociale et de dégradation environnementale et sont des facteurs déterminants de la crise socio-environnementale et économique dans la région.

Après 4 ans de total abandon à des politiques publiques vertueuses qui étaient devenues des références au niveau international, telles le Programme 1 million de citernes (P1MC) ou le Programme Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAE), le changement politique représenté par l'élection de Lula à la présidence de la République en octobre 2022 apporte un nouvel élan de coopération entre la société civile et l'Etat.

La période du gouvernement Bolsonaro au Brésil (2019-2022) a représenté un défi majeur pour les organisations de la société civile. Les droits sociaux, économiques, culturels et environnementaux ont été fortement attaqués, avec la déconstruction de politiques publiques pourtant reconnues au niveau international. La démocratie était affaiblie par des attaques constants contre les institutions. Les espaces de consultation de la société civile pour des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été fermés. La destruction de l'environnement a pris des proportions alarmantes, avec l'affaiblissement des institutions de contrôle et l'encouragement tacite à des pratiques illégales d'accaparement de terres.

ASA et ses organisations membres ont subi de plein fouet les coupures budgétaires pour les politiques publiques d'accès à l'eau en région semi-aride. Des contrats publics pour la construction de citernes, pourtant signés, avaient été suspendus.

Le retour de Lula à la présidence représente d'octobre 2022 a entraîné un changement majeur. Tout d'abord, avec l'éloignement du spectre de l'autoritarisme et la reprise d'une certaine normalité institutionnelle.

Depuis le mois d'août 2023, les financements publics en faveur de l'accès à des infrastructures décentralisées pour l'accès à l'eau (avec participation sociale et assistance technique adaptée) ont repris. L'APIMC (Association Programme 1 Million de Citernes), structure juridique dont dépend ASA, a participé avec succès aux appels à projets dans le cadre des contrats publics importants. Cela démultiplie la capacité d'action d'ASA en matière d'accompagnement à des organisations locales porteuses de projets pour l'accès à l'eau en milieu semi-aride ; renforçant en même temps les exigences en matière d'animation du réseau et de contrôle technique et de gestion.

La réalisation de la Rencontre Nationale de l'Articulation du Semi-Aride brésilien, la première depuis 2016, qui doit être organisée en 2024 (dans une date encore à confirmer), représente un moment clef pour revisiter le cheminement parcouru depuis sa création (en 1999) et de fédérer ses membres autour d'un projet favorable aux intérêts de l'agriculture familiale paysanne qui s'aligne aux fondements d'une transition écologique juste.

2. Identification des bénéficiaires du projet

Les 3000 organisations membres d'ASA agissant au service des communautés rurales et familles d'agriculteurs et agricultrices familiaux pour l'accès à l'eau, la préservation des semences natives, la protection des territoires traditionnels d'usage collectif.

3500 représentants d'organisations membres d'ASA participant à la Rencontre Nationale du réseau (dont 160 directement financées par le projet). Parmi ces représentants, 75% sont des membres de familles d'agriculteurs ou de communautés traditionnelles ; 50% sont des femmes et 25%, de jeunes.

3. Description des activités du projet :

- Rencontre Nationale d'ASA (novembre 2024) : appui à la participation de 160 leaders communautaires et techniciens (dont 75% de représentants de familles de communautés agricoles et/ou traditionnelles ; 50% de femmes et 25% de jeunes).
- Echange avec des communautés ethniques Mura et Maraguá, accompagnées par le CIMI dans l'Amazonie brésilienne. Offre de formation par ASA pour la construction de citernes de captation d'eau. Septembre 2024. Participation de 2 opérateurs / constructeurs de citernes et d'un technicien d'ASA.
- Production de 6 outils audiovisuels sur les biens communs dans le Semi-aride brésilien pour sensibiliser et engendrer des débats dans les territoires d'action d'ASA, dans le cadre de la préparation de la Rencontre Nationale d'ASA.
- Production d'un dossier sur la proposition d'amendement constitutionnel pour que les biomes « Caatinga » et « Cerrado » soient considérés comme patrimoine nationale
- Production et diffusion via des réseaux sociaux de contenus (4) sur les biomes Caatinga et Cerrado et sur la proposition d'amendement constitutionnel.
- Echange avec des organisations de l'Afrique sub-saharienne autour de l'accès à l'eau en milieu semi-aride et de la protection des semences paysannes. Participation de 10 agriculteurs (dont 50% des femmes) et 2 techniciens (dont 50% des femmes).

4. Autres
